



Rendre reconnaissance de dette et récupérer son bien

Par **andrejka**, le **08/04/2011** à **07:53**

Bonjour,
j'ai acheté un chien cause acompatibilité avec mon chat je suis retourné voir eleveuse (lendemain) qui a repris le chien et refuses de me rembourser. J'ai une reconnaissance de dette jusque le chien soit vendu (j'ai garder le carnet passport du chien) . Mon fils a recuperé le chat je souhaite reprendre le chien et rendre cette reconnaissance. Es que j ai le droit de le reprendre si on veux pas me le redonner?
Merci

Par **corima**, le **08/04/2011** à **12:30**

La facture est à votre nom, le passeport du chien aussi, il est payé, ce chien est à vous. Vous pouvez récupérer votre chien. Par contre, la vendeuse risque de vous facturer les jours de garde et la nourriture du chien

Par **andrejka**, le **09/04/2011** à **07:18**

merci !

Par **corima**, le **09/04/2011** à **09:03**

Si elle ne veut toujours pas, vous allez porter plainte au commissariat, si ça se trouve le chien est vendu et elle ne veut pas vous le dire parce qu'elle devrait vous rembourser